

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 24 juillet 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu. — Monseigneur de Goebriand. — Les coulisses du monde. — Primes du dernier tirage. — Les animaux sauvages — Notes et impressions. — Cérif-volant, par André Surville. — Les ombrelles. — Les irrptions volcaniques. — L'art de bien vivre. — Récréations de la famille. — Rébus — Feuilletton : Les deux sœurs.

GRAVURES : La pêche. — Afrique : Une rue de Zanzibar. — Vue de Mocha. — Juillet. — Une chasse à l'éléphant — Gravure du feuilletton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES . . . \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



En vérité, cela devient révoltant.

Il est donc évident, indéniable, irréfutable, que certaines gens, à Ottawa, ont décidé de refuser tout mérite, toute justice, toute reconnaissance aux Canadiens Français.

Voici un fait qui va vous paraître inventé, incroyable, invraisemblable, et cependant rien n'est plus vrai, malheureusement, rien n'est plus exact. Il faut bien le croire, puisque les documents sont là pour le prouver.

Vous vous figurez que les Canadiens, que le 65^{me} s'était battu et qu'il avait vaillamment supporté le baptême du feu pendant la campagne du Nord-Ouest.

Vous croyez sans doute aussi que le 9^{me} bataillon, de Québec, sous les ordres du colonel Amyot, avait fait son devoir.

Illusion, mes amis, tout cela n'était qu'un rêve, et nous avons été brusquement réveillés par un livre bleu, le rapport officiel du ministre de la milice, qui nous donne, ou du moins est censé nous donner le compte-rendu vrai de tout ce qui s'est passé pendant la guerre civile, que nous avons eue à déplorer.

Il n'y a pas à dire, c'est comme cela, les Canadiens n'ont rien fait, on ne les a pas vus sur les bords de la Saskatchewan, ils n'ont jamais été à la Butte-aux-Français.

. Ces farceurs de volontaires, ils se sont donc moqués de nous quand ils sont partis et quand ils sont revenus.

Leurs marches forcées : inconnues.

Leur courage : erreur.

Leurs engagements avec l'ennemi : illusions.

Leur retour triomphal : trompe l'œil.

La distribution des médailles : farce.

Les éloges du général : extravagances.

Mais, où donc sont-ils allés, ces enfants prodiges que nous considérons jusqu'à présent comme de bons garçons et de braves soldats.

Ah ! c'est là le mystère, personne n'en sait rien, puisque le livre bleu n'en dit pas un traître mot et que nos volontaires soutiennent quand même qu'ils ont été au Nord-Ouest.

Comment arriver à connaître la vérité ?

. Ce qu'il y a de plus curieux dans toute cette affaire, c'est qu'on se demande qui accuser.

Ce rapport vient bien du ministère de la milice, mais comment admettre un seul instant qu'il a été fait et publié avec l'assentiment et sous la direction d'un ministre Canadien-Français ?

C'est impossible, et il serait trop triste de le penser.

Le rapport officiel n'est donc nullement officiel, c'est l'œuvre d'un mauvais farceur qui a voulu se moquer de nous.

C'est en effet très drôle, toujours en admettant que ce ne soit pas profondément méchant.

Ouvrez, en effet, n'importe quelle carte du Nord-Ouest, vous y trouverez indiquée la Butte-aux-Français, qui est un point de repère connu de tous les voyageurs ; eh bien, cherchez là sur la carte officielle, faite spécialement pour servir de guide pour la campagne, je vous défie de la trouver.

Cela ne peut être un oubli, puisque tous les endroits où des engagements ont eu lieu sont désignés d'une manière spéciale et que, seul, le lieu où les Canadiens se sont battus n'y existe pas.

Cherchez encore, feuillotez toujours, vous ne trouverez pas un mot pour nos braves bataillons.

Je vous le répète, c'est un livre écrit par un toqué quelconque, mais il ne faut pas accuser un ministre, surtout un des nôtres.

Soyez certains qu'à la prochaine session tous les députés canadiens vont demander une explication, et qu'on la leur donnera, claire, nette et satisfaisante.

Qui donc oserait accuser le ministre de la milice, récompensé comme on le sait, pour les services qu'il a rendus au pays, à raison même de la conduite des volontaires pendant l'expédition ?

N'y pensons plus, jusqu'à plus tard.

. Un événement, terminé heureusement sans aucun résultat funeste, mais qui aurait pu amener de graves complications politiques, a beaucoup préoccupé les esprits pendant les quelques jours passés.

Je veux parler du duel Boulanger-Lareinty.

La cause de cette rencontre qui, en Canada, n'aurait eu aucune importance, a eu en France la plus grande gravité : différence de tempéraments et de mœurs.

A une séance du Sénat, pendant que le ministre de la guerre plaidait la nécessité de l'expulsion du duc d'Aumale, une interruption se fit entendre :

— Cette expulsion est une lâcheté ! dit le baron de Lareinty.

Le général Boulanger répondit qu'une telle expression ne pouvait être employée impunément à l'adresse d'un ministre et, après la séance, il envoya ses témoins à son interrupteur.

Cette démarche ne surprit personne, car on n'aurait pu trouver un seul des sénateurs présents qui eût consenti à ne pas demander réparation d'une insulte de ce genre, et il fut décidé qu'on se battrait au pistolet.

Le président de la République et les membres du cabinet firent tous leurs efforts pour empêcher ce duel, ce fut en vain, et le général déclara qu'il rendrait son portefeuille de ministre plutôt que de céder.

De son côté, le baron de Lareinty, âgé de soixante-dix ans, et malgré ses sentiments religieux, ne songea pas un seul instant à ne pas accepter le cartel.

. Tout cela est bien fait pour nous étonner, n'est-ce pas ?

J'ai entendu beaucoup parler de ce duel durant la semaine dernière, et je vous avoue bien franchement que les commentaires n'étaient pas toujours bien riches en bon sens.

— Un duel ! un duel ! disaient les uns, on les connaît, ces duels là. Tant de tués que de blessés, il n'y a jamais personne de mort.

Ceux qui, comme Bremont, par exemple, reçoivent des coups d'épée dans le ventre, ne sont pas de cet avis, et il n'y a guère que les hommes qui ne se sont jamais trouvés en face d'une épée ou d'un pistolet qui peuvent parler aussi légèrement.

D'autres trouvaient que le mot lancé par le baron de Lareinty n'était pas une cause suffisante pour nécessiter un duel.

Ceci peut se discuter. A mon sens, si vous admettez le duel, je crois évident qu'il devient nécessaire en face d'une injure aussi sanglante. Si vous ne l'admettez dans aucune circonstance, c'est autre chose, il n'y a pas de discussion possible.

. Le duel a donc eu lieu ; les deux adversaires se sont rencontrés au bois de Meudon.

Les dépêches nous en apprennent ainsi le résultat :

Au commandement " feu," le baron de Lareinty a tiré sur le général Boulanger. Ce dernier a attendu avec sang-froid le résultat de la décharge, sans faire feu lui-même.

Voyant qu'il n'avait pas été atteint par son adversaire, le général Boulanger a tiré en l'air.

Les combattants ont alors quitté le champ de combat. Le général est rentré à Paris, où il s'est rendu directement à son bureau, au ministère de la guerre.

Une grande foule était rassemblée pour apprendre le résultat du duel, et a fait au général une ovation quand il parut.

La conduite des deux adversaires a donc été très correcte, et s'il n'y a eu mort d'homme, on ne doit qu'en être heureux, car si la balle du baron de Lareinty avait atteint le général Boulanger, il est probable que l'affaire n'en serait pas restée là, et que le parti républicain tout entier se serait cru atteint et aurait cherché une revanche regrettable.

Si, au contraire, le général Boulanger, au lieu de tirer en l'air, avait tué le baron de Lareinty, il en serait résulté sans aucun doute d'aussi tristes conséquences.

Et notez que M. de Lareinty n'avait nullement voulu dire que le général fut un lâche, ce qui eût été absurde, et qu'il avait même fait allusion à la bravoure reconnue du ministre de la guerre, mais il est de ces mots qui ne peuvent pas être prononcés en France sans exiger de réparation.

. Je ne suis cependant pas entré dans ces détails au sujet d'un duel, qui a eu lieu si loin de chez nous, pour en rester là et ne pas faire quelques réflexions au sujet des différences de mœurs qui existent entre les Français des deux côtés de l'Atlantique.

Chez nous, ce terrible mot de lâche, qui ne peut être dit en France, est répété à tout instant sans qu'on y fasse la moindre attention.

Les élections arrivent, les brefs ne sont toutefois pas encore sortis, que déjà certains journaux ont traité de lâches la plupart des adversaires du parti qu'ils représentent.

Lâche, traître, vendu, ignoble, parjure, etc, sont des mots qui reviennent, hélas ! presque quotidiennement sous la plume de plus d'un journaliste.

Aucun des insultés ne va demander raison à son insulteur. Les soufflets écrits pleuvent sur leurs joues, ils en rient, et même — c'est à n'y pas croire — vous avez souvent vu les deux hommes, dont l'un avait été ainsi traité par l'autre, se serrer la main, dîner et causer ensemble comme d'excellents amis.

Daucuns répondent à cela, que les injures ne s'adresse qu'à l'homme politique et non à l'individu lui-même.

Ceci est un raisonnement qui ne prouve qu'une chose chez ceux qui le tiennent, c'est que le sentiment de l'honneur leur est inconnu.

Il n'existe pas deux sortes d'honneur, on en a ou on n'en a pas, et un homme que l'on a droit de traiter de lâche et de traître, à cause de sa conduite politique, n'est pas un honnête homme.

Mais je n'ignore pas que souvent ces insultes ne sont pas méritées et c'est alors que l'on a tort de les accepter sans protester, ne fut-ce que pour donner à notre polémique politique un ton un peu moins canaille.

. Par cette température étouffante du mois des canicules, il est difficile de mieux choisir les sujets de gravure que ne l'a fait LE MONDE ILLUSTRÉ cette semaine.

L'allégorie de " Juillet " et ce joli paysage, " la Pêche," s'expliquent d'eux-mêmes. C'est la gaité de la nature en fête, c'est le délassement de jeunes garçons qui cherchent la fraîcheur en même temps que le plaisir.

Les deux autres gravures représentent des vues de villes des pays du soleil.

Zanzibar, capitale de l'île du même nom, a une